

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 04 au dimanche 10 mai 2020



POLICE
R I V I E R A

241 interventions



AMBULANCE
R I V I E R A

60 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

700 jours engagements
Appuis d'urgence



SDIS
R I V I E R A

18 interventions

Interventions diverses

Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.



Blonay



09.05.2020 – 0430 : nuisances sonores

L'intervention des policiers est requise au parc de l'Ancien-Stand pour des nuisances sonores occasionnées par sept jeunes hommes écoutant de la musique au moyen d'un amplificateur de son, tout en dansant et en chantant. Tous sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



Corseaux



04.05.2020 - 1615 : sauvetage avec le camion-échelle

Un équipage d'Ambulance Riviera prend en charge un patient au chemin de la Maraîche. Dans l'impossibilité de le transporter jusqu'à son ambulance, il fait appel aux pompiers. Trois d'entre eux se rendent sur place avec un camion-échelle. Ils évacuent le patient de son balcon jusqu'à la chaussée. Une patrouille de Police Riviera participe également aux opérations.



La Tour-de-Peilz



07.05.2020 -1101 : un feu de cuisine pris en tenaille

Un incendie éclate dans une cuisine d'un bâtiment d'habitation à la rue Gustave-Courbet. Le sinistre ne fait pas de victime. Il nécessite la mobilisation de seize pompiers, avec entre autres un tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle de trente mètres. Huit pompiers s'équipent d'appareils de protection respiratoire pour les missions de sauvetage, reconnaissance et extinction. Ils localisent le foyer et circonscrivent le sinistre. Des patrouilles de Police Riviera et de la Police cantonale ainsi qu'un équipage d'ambulanciers convergent aussi sur les lieux.



09.05.2020 – 2350 : nuisances sonores

Police Riviera est sollicitée au port pour un groupe de jeunes écoutant de la musique à un niveau sonore trop élevé. La propriétaire de l'enceinte acoustique est informée d'une dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Les policiers font cesser les nuisances avant de quitter les lieux.



Montreux



05.05.2020 -1845 : importante pollution au port

D'origine inconnue, une nappe étendue d'hydrocarbures s'est formée dans le port du Basset et se déplace entre les bateaux. D'importants moyens pompiers sont mis en place. Dix-sept sapeurs sont mobilisés, avec six véhicules, dont un bateau et un camion de défense chimique et hydrocarbures (DCH). Ils posent un barrage flottant de 160 mètres et traitent la pollution avec un produit soluble à l'eau. Un équipage du Service de protection et de sauvetage de Lausanne (SPSL) se rend aussi sur les lieux. Des patrouilles de Police Riviera, de la Gendarmerie, de la Brigade du lac et la Direction générale de l'environnement sont également mobilisées.



Clarens, 08.05.2020 – 2045 : pollution sonore

En cours de patrouille motorisée, les policiers interceptent un automobiliste qui accélère fortement à plusieurs reprises sur la rue du Lac à la hauteur de la Maladaire en occasionnant de la pollution sonore. Il est dénoncé à l'autorité compétente pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Clarens, 08.05.2020 – 2145 : possession de cannabis

En cours de patrouille motorisée, les policiers remarquent un véhicule qui circule sans plaque d'immatriculation à l'avant. L'automobiliste est intercepté à l'avenue Eugène-Rambert. De l'habitacle s'échappent des relents de cannabis provenant d'un sachet caché sous le siège passager et dans lequel se trouve une grande quantité de cette substance. L'intéressé, niant tout trafic, est conduit au poste de police de Clarens pour la suite de la procédure. L'affaire est reprise par la Gendarmerie.



04.05.2020 - 1843 : les voisins éteignent un début d'incendie

Un début d'incendie se déclare sur un balcon d'un immeuble de l'avenue de la Prairie. Les voisins parviennent à maîtriser les flammes avec un tuyau d'arrosage, en grimpant sur le balcon. Six pompiers se rendent sur place avec un tonne-pompe 2'000 litres et contrôlent les lieux, ainsi que l'appartement concerné et un second logement. Police Riviera et la Gendarmerie sont aussi mobilisées.



09.05.2020 - 0035 : nuisances sonores

En cours de patrouille pédestre sur la rue de la Madeleine, les policiers entendent des nuisances sonores en provenance du Jardin du Rivage, où plusieurs jeunes créent du scandale et écoutent de la musique au moyen d'enceintes acoustiques. Les nuisances se répètent plus tard dans la nuit à diverses reprises. Les deux intéressés sont dénoncés aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Les policiers font cesser le bruit avant de quitter les lieux. Une tierce personne nous signale à nouveau des nuisances au même endroit. Les policiers interviennent et une trentaine de jeunes présents prennent la fuite à leur vue. Seules quatre personnes restent sur les lieux et un dialogue est ouvert. La quatrième, adoptant un comportement agressif, est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

09.05.2020 - 2350 : nuisances sonores

Notre présence est requise sous la Grenette à la Place du Marché pour des nuisances sonores occasionnées par de la musique diffusée au moyen d'un amplificateur de son. Le propriétaire du dispositif est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Les policiers font cesser le bruit avant de quitter les lieux. Les règles de distanciation sociale sont respectées.

10.05.2020 - 0005 : nuisances sonores

Plusieurs appels parviennent à notre centrale pour des nuisances sonores en provenance du Quai Perdonnet. Les policiers interviennent et constatent de la musique diffusée à haut volume ainsi que des éclats de voix. Le propriétaire de l'enceinte acoustique est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Les policiers font cesser le bruit avant de quitter les lieux.

Autres



Autoroute A12, 06.05.2020 - 14h35 : un camion qui fume

Neuf pompiers sont mobilisés pour un début de feu de camion sur l'A12 entre Vevey et Châtel-Saint-Denis. Ils se rendent sur place avec un tonne-pompe 2'000 litres et un camion de secours routier. La Gendarmerie et un dépanneur participent aux secours.



Depuis le lundi 23 mars, les astreints œuvrent en opération Covid-19. Ils sont en service 7j/7, 24h/24 pour une durée encore indéterminée.

Irrespect des consignes de non-rassemblement et de distanciation sociale en période de Covid-19 dans diverses communes :



Le lundi 4 mai à 19h00, trois personnes ne respectant pas les distances de sécurité sont amendées dans la cour du Collège Etraz à Montreux.

En cours de patrouille motorisée en date du mercredi 6 mai à 15h00, les policiers constatent qu'un établissement public du bord du lac sert des bières pression à des clients consommant sur place. Le gérant fait l'objet d'une dénonciation pour infraction aux restrictions liées à la pandémie. A 22h00, ce sont huit jeunes rassemblés près du Temple St-Martin à Vevey qui sont amendés pour irrespect des consignes liées aux rassemblements. L'un d'eux est également dénoncé pour détention de cannabis.

Le jeudi 7 mai à 14h45, quatre adolescents sont réunis sur la terrasse d'un immeuble de la rue du Devin. L'un est amendé et les trois autres, récidivistes, sont dénoncés. Etant tous mineurs, leurs parents sont avisés des faits.

Notre présence est requise au quai 1 de la gare de Vevey le samedi 9 mai à 07h30, auprès d'un groupe de quatre personnes, dont trois se tenant trop proches les unes des autres depuis plus d'une heure. S'agissant de récidivistes, elles sont dénoncées pour irrespect des consignes de distanciation physique. A 21h30, un homme s'amusant à serrer les mains des gens est amendé à la Place du Marché à Vevey.

Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
05.05.20	Montreux, Av. Belmont	40 km/h	55 km/h	*	50	*
07.05.20	Jongny, Rte Mt-Pèlerin	50 km/h	67 km/h	*	29	*
08.05.20	Tour-de-Peilz, Rue d'Entre-deux-Ville	50 km/h	64 km/h	539	12	2.226 %

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Jongny, Rte de Châtel-St-Denis (hauteur adm. communale)	50 km/h	11'498	3	20	0.200 %
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	17'977	0	39	0.217 %
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	22'753	4	22	0.114 %